

Mobilités

Jeudi 2 juin, je prends un mode de transport alternatif pour aller travailler



Moulins Communauté organise, par sa compétence Mobilités, différents services sur son territoire tels que les transports publics ou les transports scolaires. C'est donc tout logiquement que la collectivité relaie et participe au **Challenge Mobilité organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes jeudi 2 juin 2022.**

Le Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes est un défi collectif sur le thème de la mobilité. Son principe est de favoriser les déplacements domicile-travail par d'autres moyens que la voiture individuelle : vélo, marche à pied, transports en commun, covoiturage... Cette initiative s'adresse à tous les établissements privés, publics, associatifs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes quelle que soit leur taille.

Un défi pour les salariés

Le challenge se déroule **jeudi 2 juin**. Destiné aux établissements privés et publics, ce challenge, pour lequel l'inscription est gratuite, nécessite la mobilisation des salariés en interne pour un déplacement domicile-travail autrement que seuls en voiture, même pour les habitués des modes alternatifs. Un classement régional et local des établissements est établi. Il donnera lieu à une remise de prix pour les établissements les plus exemplaires.

Sur le territoire de l'agglomération, une vingtaine d'établissements participent à ce challenge dont la Ville de Moulins, le Point Information Jeunesse, la CAF, le Conseil départemental, l'association ADATER à Couzon, la Libricyclette à Marigny, Bosch France à Yzeure...

Les agents de Moulins Communauté sont également invités à participer, l'opportunité pour tous d'expérimenter de nouvelles formes de déplacement et de partager un moment de convivialité, le tout en faveur de la transition écologique et de l'environnement. A l'occasion d'un café, les agents pourront échanger sur leur mobilité et partager leur expérience des transports alternatifs dont Moulins Communauté a bien saisi les enjeux puisque la collectivité met à leur disposition pour leurs déplacements professionnels 6 vélos à assistance électrique et 4 véhicules électriques.

La mobilité, un défi pour tous

Après la mise en place de son service de location vélo *V.Léo* – vélos classiques et à assistance électrique – dont le succès ne se dément pas, Moulins Communauté poursuit ses efforts de développement des mobilités alternatives et notamment des infrastructures liées au vélo avec l'installation récente de 8 abris collectifs et sécurisés en cœur d'agglomération. Les *V.Box* peuvent accueillir votre vélo en toute sécurité, sur Moulins, Avermes et Yzeure*, au moyen d'un badge d'accès nominatif préalablement chargé de votre abonnement à la boutique Aléo, place Jean Moulins.

A vélo, en bus, en covoiturage, à pied bien sûr, ou en rollers, en trottinette, tous les moyens sont bons pour se rendre au travail en polluant moins ! Non moralisateur, gratuit, convivial et décalé, ce challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes se veut positif pour faire changer les mentalités.

Infos Challenge Mobilité 2022 : challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu

**Les V.Box sont situés à Avermes, place Claude Wormser / A Yzeure, place Bendorf / A Moulins : centre aqualudique l'Olive, cours Anatole France, place Anne de France, place Jean Moulin, rue Delorme et rue Marcellin Desboutin.*

Contacts presse :

Damien Thieuleux, Directeur de Cabinet de Moulins Communauté,
T 04 70 48 50 25, d.thieuleux@agglo-moulins.fr

Fabienne Chartoire, Directrice de la communication de Moulins Communauté
T 04 70 48 54 68 f.chartoire@agglo-moulins.fr